



Le 20 juillet 2021

**DIRECTION DE LA SÉANCE**

**ORDRE DU JOUR DES PROCHAINES SÉANCES DU SÉNAT**  
**établi à la suite des conclusions de la Conférence des Présidents**

*En souligné : Entre dans le champ de l'article 23 bis du Règlement relatif à la présence des sénateurs.*

## À 15 heures et le soir

- Conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi portant **lutte** contre le **dérèglement climatique** et **renforcement** de la **résilience** face à ses effets (texte de la commission, n° 767, 2020-2021)

- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 19 juillet à 15 heures

- Conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi de programmation relatif au **développement solidaire** et à la **lutte contre les inégalités mondiales** (texte de la commission, n° 717, 2020-2021)

- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 19 juillet à 15 heures

- Conclusions de la commission mixte paritaire sur la proposition de loi pour **renforcer** la **prévention** en **santé** au **travail** (texte de la commission, n° 777, 2020-2021)

- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 19 juillet à 15 heures

- Nouvelle lecture du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture après engagement de la procédure accélérée, confortant le **respect** des **principes** de la **République** (n° 734 rect., 2020-2021)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 5 juillet à 17 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 7 juillet matin et, éventuellement, jeudi 8 juillet matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : jeudi 15 juillet à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : à l'issue de la discussion générale
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 19 juillet à 15 heures

- Suite du projet de loi, modifié par lettre rectificative, relatif à la **différenciation**, la **décentralisation**, la **déconcentration** et portant diverses mesures de **simplification** de l'**action publique locale** (procédure accélérée) (texte de la commission, n° 724, 2020-2021)

## Mercredi 21 juillet 2021

### À 15 heures

---

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 21 juillet à 11 heures

### À 16 h 30, le soir et la nuit

---

- Explications de vote des groupes puis scrutin public ordinaire sur le projet de loi, modifié par lettre rectificative, relatif à la **différenciation**, la **décentralisation**, la **déconcentration** et portant diverses mesures de **simplification** de l'**action publique locale** (procédure accélérée) (texte de la commission, n° 724, 2020-2021)

- Temps attribué aux orateurs des groupes pour les explications de vote, à raison d'un orateur par groupe : 7 minutes pour chaque groupe et 3 minutes pour les sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe
- Délai limite pour les inscriptions de parole : mardi 20 juillet à 15 heures

- Sous réserve de sa transmission, nouvelle lecture du projet de loi de règlement du **budget** et d'**approbation** des **comptes** de l'**année 2020** (A.N., n° 4377)

- Réunion de la commission pour le rapport : mercredi 21 juillet matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : à l'ouverture de la discussion générale
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : à l'issue de la discussion générale
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 20 juillet à 15 heures

- Nouvelle lecture du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, relatif à la **prévention d'actes de terrorisme** et au **renseignement** (texte de la commission, n° 779, 2020-2021)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 19 juillet à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mardi 20 juillet à 9 heures
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : à l'ouverture de la discussion générale
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : à l'issue de la discussion générale
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 20 juillet à 15 heures

## Jeudi 22 juillet 2021

### À 21 h 30

---

- Sous réserve de sa transmission, projet de loi relatif à la **gestion** de la **crise sanitaire** (discussion générale) (procédure accélérée) (A.N., n° 4386)

Ce texte sera envoyé à la commission des lois avec une saisine pour avis de la commission des affaires sociales.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : jeudi 22 juillet à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : jeudi 22 juillet à 14 h 15
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : jeudi 22 juillet à l'ouverture de la discussion générale
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : vendredi 23 juillet matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure 15
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 21 juillet à 15 heures

## Vendredi 23 juillet 2021

### À 9 h 30 et à 14 h 30

---

- Sous réserve de sa transmission, suite du projet de loi relatif à la **gestion** de la **crise sanitaire** (discussion des articles) (procédure accélérée) (A.N., n° 4386)

### Le soir

---

- Sous réserve de leur dépôt, conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi relatif à la **gestion** de la **crise sanitaire** ou nouvelle lecture

- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : vendredi 23 juillet à 18 heures

## Éventuellement, samedi 24 juillet 2021

### À 9 h 30 et à 14 h 30

---

- Sous réserve de leur dépôt, suite des conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi relatif à la **gestion** de la **crise sanitaire** ou nouvelle lecture

# SECONDE SESSION EXTRAORDINAIRE 2020-2021

## ORDRE DU JOUR CONDITIONNEL ET PRÉVISIONNEL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DE SEPTEMBRE 2021 (sous réserve de la publication du décret du Président de la République portant convocation du Parlement en session extraordinaire)

Mardi 21 septembre 2021

### À 14 h 30 et le soir

- Ouverture de la seconde session extraordinaire
- Proposition de loi permettant la **réélection** des **juges consulaires** dans les **tribunaux** de **commerce**, présentée par Mme Nathalie GOULET (procédure accélérée) (n° 674, 2020-2021)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 13 septembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 15 septembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 20 septembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 21 septembre à 14 heures
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 20 septembre à 15 heures

- Conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi relatif à la **régulation** et à la **protection** de l'**accès** aux **oeuvres culturelles** à l'**ère numérique** (texte de la commission, n° 733, 2020-2021) et conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi organique modifiant la loi organique n° 2010-837 du 23 juillet 2010 relative à l'application du **cinquième alinéa** de l'**article 13** de la **Constitution** (texte de la commission, n° 731, 2020-2021)

Il a été décidé que ces textes feraient l'objet d'une discussion générale commune.

- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale commune : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 20 septembre à 15 heures

- Sous réserve de leur dépôt, conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi portant diverses **dispositions d'adaptation au droit** de l'**Union européenne** dans le **domaine** des **transports**, de l'**environnement**, de l'**économie** et des **finances**

- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes

- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 20 septembre à 15 heures

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, visant à **protéger** la **rémunération** des **agriculteurs** (n° 718, 2020-2021)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires économiques.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : jeudi 9 septembre à 12 heures

- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 15 septembre matin

- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 20 septembre à 12 heures

- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 21 septembre début d'après-midi

- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure

- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 20 septembre à 15 heures

## Mercredi 22 septembre 2021

### À 15 heures

---

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 22 septembre à 11 heures

### À 16 h 30 et le soir

---

- Suite de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, visant à **protéger** la **rémunération** des **agriculteurs** (n° 718, 2020-2021)

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, visant à **consolider** notre **modèle de sécurité civile** et **valoriser** le **volontariat** des **sapeurs-pompiers** et les **sapeurs-pompiers professionnels** (n° 646, 2020-2021)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : vendredi 16 juillet à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 21 juillet matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : jeudi 16 septembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 22 septembre matin et, éventuellement, l'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 21 septembre à 15 heures

## Jeudi 23 septembre 2021

### À 10 h 30, 14 h 30 et, éventuellement, le soir

---

- Suite de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, visant à **consolider** notre **modèle de sécurité civile** et **valoriser** le **volontariat** des **sapeurs-pompiers** et les **sapeurs-pompiers professionnels** (n° 646, 2020-2021)



## À 16 heures et le soir

---

- Sous réserve de leur transmission, proposition de loi organique relative à la **modernisation** de la **gestion** des **finances publiques** (procédure accélérée) (A.N., n° 4110 rect.) et proposition de loi portant diverses dispositions relatives au **Haut Conseil** des **finances publiques** et à l'**information** du **Parlement** sur les **finances publiques** (procédure accélérée) (A.N., n° 4113 rect.)

Ces textes seront envoyés à la commission des finances.

Il a été décidé que ces textes feraient l'objet d'une discussion générale commune.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 13 septembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 15 septembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : jeudi 23 septembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : lundi 27 septembre début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : vendredi 24 septembre à 15 heures

- Sous réserve de leur transmission, proposition de loi organique relative aux **lois de financement** de la **sécurité sociale** (procédure accélérée) (A.N., n° 4111 rect.) et proposition de loi relative aux **lois de financement** de la **sécurité sociale** (procédure accélérée) (A.N., n° 4139 rect.)

Ces textes seront envoyés à la commission des affaires sociales.

Il a été décidé que ces textes feraient l'objet d'une discussion générale commune.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 13 septembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 15 septembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : jeudi 23 septembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : lundi 27 septembre début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : vendredi 24 septembre à 15 heures

## Mardi 28 septembre 2021

### À 9 h 30

---

- Questions orales

### À 14 h 30 et le soir

---

- Éventuellement, sous réserve de leur transmission, suite de la proposition de loi organique relative à la **modernisation** de la **gestion des finances publiques** (procédure accélérée) (A.N., n° 4110 rect.) et de la proposition de loi diverses dispositions relatives au **Haut Conseil des finances publiques** et à l'**information** du **Parlement** sur les **finances publiques** (procédure accélérée) (A.N., n° 4113 rect.)

- Éventuellement, sous réserve de leur transmission, suite de la proposition de loi organique relative aux **lois de financement** de la **sécurité sociale** (procédure accélérée) (A.N., n° 4111 rect.) et de la proposition de loi relative aux **lois de financement** de la **sécurité sociale** (procédure accélérée) (A.N., n° 4139 rect.)

- Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour la **confiance** dans l'**institution judiciaire** (n° 630, 2020-2021)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 13 septembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 15 septembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : jeudi 23 septembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 28 septembre matin, après-midi et mercredi 29 septembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 27 septembre à 15 heures

### Mercredi 29 septembre 2021

#### À 15 heures

---

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 29 septembre à 11 heures

#### À 16 h 30 et le soir

---

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour la **confiance** dans l'**institution judiciaire** (n° 630, 2020-2021)

### Jeudi 30 septembre 2021

#### À 10 h 30, 14 h 30 et le soir

---

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour la **confiance** dans l'**institution judiciaire** (n° 630, 2020-2021)

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, visant à **renforcer** la **lutte** contre la **maltraitance animale** (n° 326, 2020-2021)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires économiques.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : jeudi 16 septembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 22 septembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 27 septembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 29 septembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 29 septembre à 15 heures

- Clôture de la seconde session extraordinaire 2020-2021

**SESSION ORDINAIRE 2021-2022**  
**SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT**

**Vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2021**

**À 9 h 30, 14 h 30 et, éventuellement, le soir**

---

- Ouverture de la session ordinaire 2021-2022
- Suite de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, visant à **renforcer** la **lutte** contre la **maltraitance animale** (n° 326, 2020-2021)

## SEMAINE DE CONTRÔLE

Mardi 5 octobre 2021

### À 14 h 30

---

- Éloge funèbre de Patrick BORÉ

### À 15 h 15

---

- Proposition de résolution en application de l'article 34-1 de la Constitution, portant sur la **lutte contre toutes les formes d'antisémitisme**, présentée par MM. Bruno RETAILLEAU et Hervé MARSEILLE (n° 701, 2020-2021) (demande du groupe Les Républicains)

- Temps attribué à l'auteur de la proposition de résolution : 10 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 4 octobre à 15 heures
- Les interventions des orateurs vaudront explications de vote

- Proposition de résolution en application de l'article 34-1 de la Constitution, portant sur la **nécessité de reconnaître le Gouvernement d'unité nationale de Birmanie**, présentée par M. Pascal ALLIZARD et plusieurs de ses collègues (n° 647, 2020-2021) (demande du groupe Les Républicains)

- Temps attribué à l'auteur de la proposition de résolution : 10 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 4 octobre à 15 heures
- Les interventions des orateurs vaudront explications de vote

- Débat sur **le pacte européen pour l'asile et les migrations** (demande du groupe Les Républicains)

- Temps attribué au groupe Les Républicains : 8 minutes
- Réponse du Gouvernement
- Après la réponse du Gouvernement, séquence de 16 questions réponses :
  - 2 minutes maximum par question
  - Possibilité de réponse du Gouvernement pour une durée équivalente

En cas de réplique, 30 secondes supplémentaires pour l'auteur de la question

- Conclusion par l'auteur de la demande du débat : 5 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : lundi 4 octobre à 15 heures

## Le soir

---

- Débat sur la **politique** du **logement** dans les **outre-mer** (demande de la délégation sénatoriale aux outre-mer)

- Temps attribué à la délégation sénatoriale aux outre-mer : 8 minutes
- Réponse du Gouvernement
- Après la réponse du Gouvernement, séquence de 16 questions réponses :
  - 2 minutes maximum par question
  - Possibilité de réponse du Gouvernement pour une durée équivalente

En cas de réplique, 30 secondes supplémentaires pour l'auteur de la question

- Conclusion par l'auteur de la demande du débat : 5 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : lundi 4 octobre à 15 heures

## Mercredi 6 octobre 2021

### À 15 heures

---

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 6 octobre à 11 heures

## Jeudi 7 octobre 2021

### À 10 h 30

---

- Questions orales



## SEMAINE SÉNATORIALE

Mardi 12 octobre 2021

### À 14 h 30 et le soir

- Deuxième lecture de la proposition de loi, adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, portant **diverses mesures de justice sociale** (n° 700, 2020-2021) (demande du groupe Les Républicains)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : vendredi 1<sup>er</sup> octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 6 octobre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 11 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 12 octobre début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 11 octobre à 15 heures

- Proposition de loi tendant à créer un **droit de visite pour les malades, les personnes âgées et handicapées qui séjournent en établissements**, présentée par M. Bruno RETAILLEAU et plusieurs de ses collègues (n° 543, 2020-2021) (demande du groupe Les Républicains)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : vendredi 1<sup>er</sup> octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 6 octobre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 11 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 12 octobre début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 11 octobre à 15 heures

## Mercredi 13 octobre 2021

### À 15 heures

---

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 13 octobre à 11 heures

### De 16 h 30 à 20 h 30

---

(Ordre du jour réservé au groupe SER)

Cet ordre du jour sera fixé ultérieurement.

## Jeudi 14 octobre 2021

### De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 16 heures

---

(Ordre du jour réservé au groupe GEST)

Cet ordre du jour sera fixé ultérieurement.

### De 16 heures à 20 heures

---

(Ordre du jour réservé au groupe RDSE)

Cet ordre du jour sera fixé ultérieurement.

***Prochaine réunion de la Conférence des Présidents :  
mercredi 22 septembre 2021 à 14 heures***